





CONVENTION

ENTRE

LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

LA SOCIETE Keolis Bordeaux

la Société par Actions Simplifiée « CONGRES ET EXPOSITIONS DE BORDEAUX »

POUR

La Foire Internationale de Bordeaux du 24 mai 2014 au 1^{er} juin 2014

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur			., Préside	ent c	le la Commu	ınau	té ι	ırbaine de Bo	rdeaux, ag	gissant
en qualité	de représentant	de	celle-ci	en	application	de	la	délibération	n°2014/0	-
du Conseil	de Communauté	du .			,					

ci-après désignée « La Communauté urbaine »,

Monsieur Hervé Lefevre, Directeur Général de la Société Keolis Bordeaux, acteur du Réseau Tbc, immatriculée au Registre du Commerce à Bordeaux sous le numéro 509 752 218, dont le siège social est situé à Bordeaux, immeuble des Portes de Bordeaux – 12, boulevard Antoine Gautier.

ci-après désignée « le Délégataire »,

Monsieur Bernard Severin, Président de CONGRES ET EXPOSITIONS DE BORDEAUX sas, Société par actions simplifiée au capital de 24 040 000 €, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 453 091 316, dont le siège social est sis Allée Ratabou – Quartier du lac - 33300 Bordeaux..

ci-après dénommé « Congrès et Expositions de Bordeaux »,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

PREAMBULE

La liaison directe, par les transports en commun, gare Saint-Jean / Parc des expositions, mise en place par la Communauté urbaine depuis 1996 à l'occasion de la Foire Internationale de Bordeaux, a été reconduite chaque année depuis cette date en raison de son utilisation par les usagers.

Par la suite, en raison de la mise en service du tramway, cette navette assurait une liaison entre la place des Quinconces et le Parc des expositions.

En raison de l'extension du réseau tramway (ligne C aux Aubiers), cette navette spécifique a été supprimée, la liaison directe avec le Parc des Expositions étant désormais assurée par les lignes existantes du réseau Tbc, notamment la Lianes 14 qui fait l'objet d'un renforcement à l'occasion de cette manifestation.

De plus, une action commune en matière de tarification spécifique et de communication, objet de la présente convention, permet de conjuguer les efforts pour faciliter l'accès au Parc des expositions en transports en commun.

Le partenariat mené dans le cadre de cette opération représente un coût pour Congrès des Expositions de Bordeaux (24 000 € correspondant à la valeur de la mise à disposition des entrées à la foire) ainsi que pour la Communauté urbaine de Bordeaux (coût estimé à 13 178 euros) au titre des renforts contractuels prévus et détaillés dans la convention de délégation de service public des transports urbains en date du 1^{er} avril 2009 modifiée par avenant n°4 en date du 25 mai 2012 (Annexe 1). Ces renforts contractuels font l'objet d'une adaptation en fonction des retours d'expérience de l'année précédente, du calendrier et des spécificités de l'édition 2014, (Annexe 2).

De plus, dans la mesure où les véhicules de la Lianes 14 ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, il est également proposé la mise en place d'une desserte spécifique par un véhicule dédié intervenant sur demande de 10h à 20h (horaires d'ouverture de la Foire). Le coût de cette prestation qui sera supporté par la Communauté urbaine de Bordeaux, est évalué à 6 120 euros.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser les conditions de mise en place du partenariat en vue de la desserte de la foire Internationale de Bordeaux (édition 2014) et les accords intervenus entre les différentes parties.

ARTICLE 2 - CARACTERISTIQUES DE LA TARIFICATION

Le titre « Ticket Foire » est reconduit ; il comprend une vente conjointe d'une entrée à la Foire, d'un titre libre circulation une journée sur le réseau ainsi que l'accès aux parcs relais.

Congrès et Expositions de Bordeaux s'engage à mettre gratuitement à disposition de la société Keolis Bordeaux un volume de 3 000 entrées à la Foire Internationale de Bordeaux.

Ce partenariat vise à développer le recours aux transports en commun pour se rendre à la manifestation, diminuant ainsi les perturbations routières et les nuisances environnementales :

- diminuer l'impact des difficultés de circulation liées aux travaux sur le secteur de Bordeaux Lac, en renforçant la promotion du Ticket Foire.
- maintenir et développer les actions visant à donner aux voyageurs visiteurs un réflexe liant Parc des Expositions et transports en commun en vue de la future extension de la ligne C qui desservira le Parc des Expositions,

ARTICLE 3 – DISTRIBUTION ET VENTE

3.1 Distribution

La société Keolis Bordeaux est chargée de la vente du titre « Ticket Foire », qui sera proposé dans les Espaces-Accueil du réseau (Gambetta, Quinconces, Saint-Jean et Buttinière), ainsi que dans les parcs relais et sur la e-Boutique Tbc.

Les frais de réalisation, de distribution et l'approvisionnement en titres seront pris en charge par la société Keolis Bordeaux, conformément à la convention de délégation de service public du 1^{er} avril 2009.

3.2 Répartition des recettes

Le titre « ticket foire » est vendu au prix d'une entrée à la foire (8 euros).

Congrès et Expositions de Bordeaux met gratuitement à la disposition de la société Keolis Bordeaux 3 000 entrées à la foire.

Les recettes des 3 000 premières ventes du « Ticket Foire » sont totalement affectées aux recettes du réseau de transport en commun communautaire.

Les recettes supplémentaires sont affectées pour moitié aux recettes du réseau et pour moitié à Congrès et Expositions de Bordeaux.

ARTICLE 4 – COMMUNICATION

En matière de communication, la société Keolis Bordeaux prendra en charge l'ensemble des frais de communication liés à la promotion du renfort d'offre de transport dans le cadre de la foire et à la promotion du Ticket Foire.

Dans ce cadre, la société Keolis Bordeaux relaie la communication du « Ticket Foire » par le biais des supports suivants :

- affiches fournies par CEB
- intérieur Bus (format fournis par Keolis Bordeaux)
- espaces accueil
- dépliants d'information sur la Foire internationale au sein des espaces accueil
- « Bornes d'informations voyageurs » situées aux stations tram
- annonces sonores tram
- conception et réalisation pour intégration sur le site web de la Foire Internationale
 2 bandeaux publicitaires avec lien, après clic de l'internaute, sur le site www.infotbc.com / e-boutique
- 1 page dans le guide visiteur

Congrès et Exposition de Bordeaux et Keolis Bordeaux s'associent pour communiquer sur certaines des annonces presse de la Foire Internationale de Bordeaux (Sud Ouest, Sud-Ouest Mag, Tv Mag, 20 minutes, Bordeaux 7, ...) à travers une mention dans les infos pratiques ainsi que sur le site foiredebordeaux.com et www.infotbc.com. Ils valorisent également le ticket foire par le biais d'un plan média mis en place par les partenaires de la Foire Internationale : 20 minutes et NRJ avec annonces presse et spots radio spécifiquement dédiés.

La société Keolis Bordeaux assurera en outre la mise en place d'une signalétique spécifique sur les véhicules de renfort de la Lianes 14 ainsi que sur les arrêts de montée à « Aubiers » et « Parc des Expositions » sur la base des éléments fournis par Congrès et Expositions de Bordeaux.

ARTICLE 5 – DUREE

La présente convention est établie pour la durée de la Foire Internationale de Bordeaux, soit du samedi 24 mai 2014 au dimanche 1^{er} juin 2014.

ARTICLE 6 – LITIGES

Tous les litiges auxquels pourraient donner lieu l'interprétation et l'exécution des clauses de la présente convention sont de la compétence exclusive du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait en quatre (4) exemplaires originaux,

A Bordeaux, le

Le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux,

Le Directeur du réseau communautaire de transports en commun,

...... Hervé LEFEVRE

Le Président de Congrès et Expositions de Bordeaux,

Bernard SEVERIN

ANNEXE 1

ADDITIF A LA DESCRIPTION DU RESEAU Dessertes occasionnelles autobus et tramway									
Detail of Lignes	des renforts tels que pé	longueurs	nombre	modifiée pa	kilomètres	kilomètres			
	Internationale	longueurs	parcours	jours	par ligne	par desserte			
r on c i	Titernationale								
Journée des séniors (1er mardi) et vendredi après jeudi de l'Ascension :									
	jusqu'à 5' en cumulé (Lianes 14 + navette) le matin (10h-12h) et le soir (16h-20h) Les Aubiers / Foire de Bordeaux 3,29 km 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20								
	Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,24 km	20	2	264,00 km				
Navette	e Samedis, fréquence régulière : 6 / 7 minutes en cumulé de 10h30 à 20h								
bus (Lianes	Les Aubiers / Foire de Bordeaux	3,29 km	42	2	554,40 km				
	Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,31 km	42	_	,	1 551 km			
14)	Dimanches et jours reries, rrequence regulière : 10/15 debut de matinée puis 10 jusqu'à 20n sur la Lianes 14								
	Les Aubiers / Foire de Bordeaux Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,29 km	35 35	3	693,00 km				
	Foire de Bordeaux / Les Aubiers 3,31 km 35 5 5 7 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8								
	Les Aubiers / Foire de Bordeaux	3,29 km	6	_	22 (2)	-			
	Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,31 km	6	1	39,60 km				

ANNEXE 2

ADDITIF A LA DESCRIPTION DU RESEAU Dessertes occasionnelles autobus et tramway Propositions pour 2014 (en cohérence avec déroulement de la manifestation)								
Lignes	Itinéraire	Iongueurs	nombre parcours	nombre jours	kilomètres par ligne	kilomètres par desserte		
Foire I	Internationale	·						
Navette	Journée des séniors (mardi) et vene jusqu'à 5' en cumulé (Lianes 14) le Les Aubiers / Foire de Bordeaux Foire de Bordeaux / Les Aubiers Samedi avec nocturne, fréquence re Les Aubiers / Foire de Bordeaux Foire de Bordeaux / Les Aubiers	matin (10h-1 3,29 km 3,31 km égulière : 6' à 3,29 km 3,31 km	2h) et le soir (15h-19h 20 20 7'30 en cumulé de 10 50 51	2	264,00 km aforts en soirée 333,31 km			
bus (Lianes 14)	Samedi, fréquence régulière : 6' à Les Aubiers / Foire de Bordeaux Foire de Bordeaux / Les Aubiers Dimanches et jours fériés, fréquence Les Aubiers / Foire de Bordeaux	3,29 km 3,31 km	42 42			1 614 km		
	Foire de Bordeaux / Les Aubiers Nocturne (mercredi) Les Aubiers / Foire de Bordeaux Foire de Bordeaux / Les Aubiers	3,31 km 3,29 km 3,31 km	6 8	1	693,00 km 46,22 km			